



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA
DIGITALISATION ET A L'ACCES AUX MARCHES EN GUINEE (PADDAMAG)**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AMI /N°1/PADDAMAG/2024

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS DU PROJET
(PADDAMAG)**

SECTEUR : AGRICULTURE

N° d'identification du Projet : P-GN-AA0-026

Date de l'avis

: 24 JUIN 2024

Intitulé de la mission

**: Recrutement d'un Spécialiste en Passation
des Marchés (SPM) du PADDAMAG**

Financement : Banque Africaine de Développement

1. CONTEXTE

Le secteur agricole demeure en Guinée l'axe majeur de la politique de diversification économique du pays pour accroître sa résilience aux chocs externes. Ce secteur occupe 80% de la population active, procure 79% des revenus des ruraux¹. Cependant, il offre que peu d'opportunités de développement de chaînes de valeurs agro-industrielles pour diversifier l'économie, accélérer la croissance et asseoir sa résilience. Pourtant, les conditions agro-climatiques sont excellentes et permettent de cultiver une vaste gamme de produits dans les différentes régions. Les précipitations sont abondantes (1 800 à 3 000 mm/an) et les ressources en eau sont considérables : plus de 19 000 m³ par habitant et par an, contre une moyenne de moins de 4 000 m³ en Afrique subsaharienne. Environ 80% de la population guinéenne vit en milieu rural, où la pauvreté est exacerbée par le déficit d'infrastructures de production, de services financiers et sociaux de base et d'accès aux marchés. De plus, l'agriculture guinéenne est du type extensif dominée par un système de culture traditionnelle utilisant très peu d'intrants productifs.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, il constitue la deuxième activité du monde rural après l'agriculture et concerne environ 210 000 familles, soit 30% de la population rurale². Les contraintes majeures de ce sous-secteur sont l'alimentation insuffisante et le manque d'eau en saison sèche ainsi que les conflits d'usage de parcours. Par ailleurs, le réchauffement climatique accélère la dégradation des ressources essentielles à l'élevage pastoralisme comme la végétation fourragère et les points d'eau. Les interventions publiques sont surtout orientées vers l'amélioration de la santé animale, via les campagnes de vaccination. Aucun système rationnel de gestion des espaces pastoraux n'a donc été mis en place pour assurer une gestion durable du potentiel agropastoral du pays. Concernant la filière avicole, l'une des plus grandes contraintes auxquelles les aviculteurs guinéens font face au quotidien est l'approvisionnement en aliments de volailles. Aussi, le manque de matières premières agricoles entrant dans la production d'aliments pour la volaille, notamment le maïs (60%) et le soja (40%), constitue-t-elle une contrainte majeure. Ce déficit est compensé par les importations qui renchérissent les prix des produits de volaille (poulet, œuf) pour les consommateurs.

C'est dans ce contexte que le PADDAMAG a été conçu pour contribuer à relever les défis susmentionnés. Il permettra notamment : (i) d'accroître significativement la production locale de maïs et de soja et de suppléer au manque de matières premières pour la production d'aliments de volaille ; (ii) d'améliorer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation de deux filières cibles (maïs et soja) ainsi que les infrastructures pastorales destinées à l'alimentation du bétail en fourrage et en eau ; (iii) de promouvoir l'innovation et le transfert des technologies et ; (iv) de stimuler par ailleurs l'inclusion financière des acteurs du secteur agricole.

L'objectif de développement du PADDAMAG est de contribuer durablement à la résilience de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'amélioration des revenus et

¹ Institut National des Statistiques (INS)

² Résultats du dernier recensement national de l'agriculture et de l'élevage de 2021

à l'inclusion financière des populations rurales de la zone d'intervention du Projet. De manière spécifique, le Projet vise les objectifs suivants : (i) Promouvoir la production de maïs et de soja pour la transformation en aliments de volaille et de bétail ; (ii) Améliorer les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation des deux filières cibles (maïs et soja) ainsi que les infrastructures pastorales ; (iii) Promouvoir l'innovation et le transfert des technologies ; (iv) Stimuler l'inclusion financière des acteurs du secteur agricole ; (v) Réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience climatique des agro éleveurs ; (vi) Réduire les inégalités entre hommes et femmes dans le secteur agricole et soutenir l'autonomisation des femmes dans ledit secteur.

Le PADDAMAG sera mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à travers l'UGP-BAD élargie aux futurs projets du secteur Agricole sous financement de la BAD.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a l'intention d'utiliser une partie des ressources de ce projet pour le recrutement d'un expert au poste de Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du projet PADDAMAG.

2. TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Programme, le Responsable de Passation des Marchés veillera à la mise en œuvre de toutes les activités de passation de marchés des projets de l'UGP, conformément aux procédures de passation des marchés prévus dans les accords de financement ou tout autre document amendement les dispositions de ces accords :

- *Élaborer des plans de passation, la publication des avis généraux, avis spécifiques et manifestations d'intérêt pour recevoir les expressions d'intérêts pour les services de consultant, les avis de présélection et les avis spécifiques d'appels d'offres de travaux et de fournitures ;*
- *Prendre les actions proactives pour recueillir la documentation technique nécessaire à la préparation des dossiers d'acquisitions ;*
- *Préparer les dossiers et lancer les processus d'acquisition conformément aux Calendriers prévus dans le PPM ;*
- *Apporter les justificatifs pertinents en cas de non-respect de la planification ;*
- *Faire le suivi auprès des services techniques bénéficiaires de l'acquisition ou de l'équipe du projet de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour les acquisitions de service de consultant, et des spécifications techniques des biens et travaux ;*
- *S'assurer de la qualité des dossiers d'acquisition soumis à l'approbation de la Banque de sorte à minimiser les rejets ;*
- *Respecter et faire respecter les procédures prescrites en apportant les clarifications nécessaires aux comités d'évaluation des offres ;*
- *Faire le suivi de l'approbation et la signature des contrats ;*

- S'assurer que les engagements sur les marchés soient systématiquement communiqués aux gestionnaires et aux comptables ;
- Participer à l'organisation des commissions de réception des fournitures, travaux et prestations ;
- Participer à la préparation des rapports semestriels sur la situation des marchés ;
- S'assurer que le Plan de passation des Marchés est régulièrement actualisé et mis à jour par rapport aux dates réalisées pour le suivi et l'évaluation de la performance du processus.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, invite les consultants individuels intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de ce poste. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.

Les dossiers de soumission doivent être présentés de manière concise et compréhensible en langue française et comporter au moins les éléments suivants :

- i. lettre de motivation ;
- ii. Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
- iii. des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et attestations de formations ;
- iv. copies des contrats ou des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail pour les prestations antérieures ;
- v. références des anciens employeurs.

NB : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le Spécialiste en Passation des Marchés doit disposer des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme minimum de maîtrise (BAC+4) en gestion, finance, comptabilité, ingénierie, économie, Administration publique, Droit, ou tout diplôme équivalent et avoir une expérience d'au moins sept (7) ans dans le domaine de la passation des marchés des projets et programmes de développement et ou de service du secteur public et privé ;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en qualité de Spécialiste ou Responsable de la passation des marchés dans un projet/programme de développement financé par les bailleurs de fond BID, BM, AFD, BAD ;

X

- Avoir une bonne connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédures de passation des marchés des projets financés par les institutions multilatérales de développement (Banque africaine de développement et Banque mondiale notamment) et du code des marchés publics en Guinée ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics et avoir une aptitude à travailler sous pression ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique, notamment une aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, PowerPoint.

4. ÉVALUATION DES CANDIDATS

L'évaluation des dossiers de candidatures sera effectuée sur la base des critères et barème de notation suivants :

N°	Désignations	Notations
1	Qualifications	15 points
1.1	Diplôme niveau au moins (Bac + 4) en gestion, finance, Ingénierie, économie, Administration publique, Droit, ou tout diplôme équivalent	10 points
1.2	Diplôme inférieur au Bac+4, profil non conforme ou non justifié par une copie de diplôme :	Candidat disqualifié et son dossier ne poursuivra pas l'évaluation
1.3	Diplôme supplémentaire dans le domaine de la passation de marchés	5 points
2	Expériences générales	30 points
2.1	Avoir au moins sept(7) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la passation des marchés des projets et programmes de développement et ou de service du secteur public et privé.	20 points
2.2	Plus de sept (7ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la passation des marchés des projets et programmes de développement et ou de service du secteur public et privé.	10 points soit 2 points/années supplémentaire)

x

2.3	Moins sept(7) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la passation des marchés des projets et programmes de développement et ou de service du secteur public et privé.	0 point
3	Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	50 points
3.1	Avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle en qualité de Spécialiste ou Responsable de la passation des marchés dans un projet/programme de développement financé par les bailleurs de fond BID, BM, AFD, BAD.	30 points
3-2	Plus de trois (3) ans d'expérience professionnelle en qualité de Spécialiste ou Responsable de la passation des marchés dans un projet de développement financé par les bailleurs de fond BID, BM, AFD, BAD	20 points soit 5 points par année supplémentaire
4	Autres Connaissances	05 points
4.1	Expériences en passation de marchés de projets financés avec la Banque Africaine de Développement	05 points
	Total	100

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux cadres passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La candidature manifestée par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.

Seuls les consultants qui ont obtenu 70 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission.

Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus mentionné sera retenu et invité à la négociation du contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour le critère 3. sera sélectionné.

La durée du projet est de cinq (5) ans et le contrat du Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) est d'un (1) an, renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante de son contrat de performance. Il doit être libre de tout engagement et sera employé à temps plein. Le poste sera basé à Conakry avec des missions à l'intérieur du pays.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous :

✍

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée Tel: +224 628 01 04 54/+224 623 68 46 41. E-mail : aacamara@magel.gov.gn ; tadjane.amadou12@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heure à 16 heure.

Les candidats devront faire parvenir leur offre par voie électronique aux adresses ci-après : aacamara@magel.gov.gn ; tadjane.amadou12@gmail.com ou en version papier à la Coordination du Projet. Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **CANDIDATURE_SPM DU PROJET PADDAMAG** » et être soumises sous pli fermé à l'adresse : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée **au plus tard le 11.5.2024 juillet 2024.**

Conakry, le 21 juin 2024

Le Ministre

Félix LAMAH